

## SEAAL conclut des accords avec des entreprises publiques pour se doter en Équipements locaux

Dossier de la rédaction de H2o  
 Avril 2017

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a signé des protocoles d'accord avec trois sociétés publiques spécialisées dans la fabrication des Équipements pour l'hydraulique, ce qui permettra de substituer une partie de ses importations par des productions nationales. Le premier accord, signé avec l'Algérienne des Fonderies d'El Harrach (ALFEL), concerne la fourniture de bouches et tampons de regards en fonte ductile. Le deuxième accord, signé avec l'Algerian Industrial Equipment Company (ALIECO), porte sur l'expertise, la maintenance préventive et curative ainsi que sur la réhabilitation des ponts roulants de SEAAL. Enfin le troisième protocole, conclu avec l'Entreprise des Pompes et Vannes Algériennes (Poval), il prévoit la réhabilitation de groupes électropompes immergés, la fourniture de colonnes montantes de forages et la formation et la maintenance des groupes électropompes. Les trois accords ont été signés en marge du Salon national inverse de la sous-traitance (SANIST) par les dirigeants de la SEAAL, ALFEL, ALIECO et Poval respectivement Jean-Marc Jahn, Zaim Bourara, Hakim Gormit et Boualem Latreche Bouteldja. La conclusion de ces trois accords, qui s'ajoutent à ceux déjà conclus avec des entreprises algériennes publiques et privées, vise à substituer une partie des importations de SEAAL par la production nationale, a expliqué son directeur général lors de la cérémonie de signature.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica